

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 29 novembre 2024, s'est réuni le vendredi 06 décembre à 20h00, à la Mairie, en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BOITARD J.F., M. BRILLANT P., Mme COUANNAULT S., Mme JANVRIN A.M., M. LEBOEUF A., M. LELIEVRE P.E., M. MANTEAU N., Mme MOIZARD D., Mme POPLAIN S., M. SIRE C., M. SORET R., Mme THEBAULT S., Mme VACQUEREL A

Absente :

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Arnaud LEBOEUF est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu du 08 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **COMMUNE**

#### **AUTORISATION DE MANDATER ET PAYER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A HAUTEUR DE 25% DES CREDITS D'INVESTISSEMENT OUVERTS EN 2024**

Monsieur le Maire précise que, dans l'attente du vote du budget 2025, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des investissements budgétés l'année précédente.

Entre le début de l'année 2025 et le vote du budget, si la commune n'a pas adopté une telle mesure, elle se trouve dans l'impossibilité d'engager ou de mandater de telles dépenses d'investissement :

- Budget principal, dans les limites fixées par la réglementation, soit à une hauteur de 25 % des crédits réels ouverts en section d'investissement en 2024 (hors crédits afférents au remboursement de la dette), soit un montant de 214 355,24€.
- Budget service Eau potable, dans les limites fixées par la réglementation, soit à une hauteur de 25 % des crédits réels ouverts en section d'investissement en 2024 (hors crédits afférents au remboursement de la dette), soit un montant de 15 410,65 €.
- Budget service Assainissement, dans les limites fixées par la réglementation, soit à une hauteur de 25 % des crédits réels ouverts en section d'investissement en 2024 (hors crédits afférents au remboursement de la dette), soit un montant de 18 529,92 €.

- Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2025 du budget général et des budgets Eau potable et Assainissement de la commune dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION DETR (DOTATION EQUIPEMENT AUX TERRITOIRES RURAUX)**

Afin de conforter le projet d'installation des bungalows pour l'accueil de loisirs sur le stade de foot, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture du Loiret pour l'obtention de la DETR 2025.

Les dépenses éligibles sont subventionnables à hauteur de 80% et sur l'appréciation de l'estimation initiale, le montant du projet s'élèvera à 72 000€. Soit une demande de financement de 57 600€.

- Après délibération, par 13 voix POUR et 1 abstention, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR et signer tout document s'y rapportant.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU VOLET 3 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET POUR LA RENOVATION DES MENUISERIES DE L'ÉCOLE MATERNELLE**

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention au titre du volet 3 des aides départementales pour la rénovation des menuiseries extérieures de l'école maternelle.

Les dépenses éligibles sont subventionnables à hauteur de 80% et sur l'appréciation de l'estimation initiale, le montant du projet s'élèvera à 75 173€. Soit une demande de financement de 60 138€.

- Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre du volet 3 et signer tout document s'y rapportant.

### **CONVENTION D'ENTRETIEN DU CHEMIN « CLOS DES BOSNES » AVEC LA COMMUNE DE VIENNE-EN-VAL**

Monsieur le Maire présente les termes de la convention entre les deux communes pour garantir un entretien régulier du chemin du « Clos des Bosnes » qui relie la RD 951 au chemin du Marchais de l'âne à Vienne en Val.

- La commune de Férolles s'engage à fournir les granulats nécessaires à l'entretien du chemin
- La commune de Vienne en Val s'engage à réaliser l'entretien du chemin

La présente convention est signée pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction.

- Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

### **AFFAIRES DIVERSES**

#### **SPANC (service public d'assainissement non collectif)**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la campagne de visite des installations d'assainissement individuelles débutera en décembre et sera réalisée par M. Anthony GOULET.

Ces visites ne sont pas facturées car elles sont financées par la redevance annuelle de 26€.

- Objectifs :
- Tester le fonctionnement et vérifier l'état de l'installation
  - Informer sur l'entretien de l'installation
  - Noter les modifications réalisées depuis la dernière visite
  - Conseils aux usagers

#### **SICTOM de Châteauneuf/Loire**

Le SICTOM prévoit le déploiement d'une collecte en porte à porte des déchets recyclables à partir de juillet 2025. Ce ramassage sera réalisé une fois par quinzaine pour un coût supplémentaire estimé à 20€.

Les foyers qui déposent leurs ordures ménagères en apport volontaire avec le badge n'auront pas de ramassage des déchets recyclables.

Les containers pour le dépôt volontaire des déchets recyclables seront remplacés par des box de tri.

### **QUESTIONS DIVERSES / VIE COMMUNALE/ ACTUALITÉ DES COMMISSIONS**

Mme Sidonie THÉBAULT évoque les décorations de Noël. Le tarif de location des décorations ayant fortement augmenté, il a été choisi d'installer cette année les décorations de Noël que la commune possédait encore en stock. Les élus se positionnent pour la réalisation d'un achat de décoration lumineuse en 2025.

M. Philippe BRILLANT rend compte au conseil des activités de la Commission bâtiment de la CC des Loges :

- Lancement du marché de construction d'une salle de multi sports à St Martin d'Abbat,
- Début des travaux de construction du gymnase de Tigy pour une livraison prévue en janvier 2026

- Poursuite de rénovation du centre régional de santé de Jargeau
- Projet d'agrandissement du centre régional de santé de Sandillon
- Aire d'accueil des gens du voyage à Châteauneuf/Loire : un nouveau bloc sanitaire est installé. Réouverture de l'aire le 10 décembre 2024

**Mme Dominique MOIZARD** informe que des piquets de signalisation le long de la RD 951 ont été brisés lors du fauchage des bordures. Cette information sera transmise aux services du Département.

**M. Arnaud LEBOEUF** propose de renouveler la collecte de sapins de Noël après la période des fêtes. Une aire de dépôt sera aménagée près des ateliers municipaux du 6 au 10 janvier 2025. Seuls les sapins naturels sans décoration seront acceptés afin d'être broyés.

**M. Nicolas MANTEAU** demande que l'entretien de la végétation du parking du Férolliot et de la végétation de l'école soit coordonné en même temps. Il est demandé de passer le karcher sur un bâtiment de l'école.

Il évoque le coût de l'installation de la défense incendie exigée dans certains projets de construction. Cette question sera travaillée en commission afin de déterminer les enjeux de sécurité et financiers du déploiement des installations « type bâche incendie ».

M. Manteau rapporte les travaux de la commission communication de la CC des Loges :

Un partenariat existe avec Mèga FM :

- Chaque commune peut passer 3 messages concernant les informations de la commune.
- Les associations pourront bénéficier d'un tarif préférentiel pour diffuser des messages sur cette radio locale.

Le bulletin d'information de la CC des Loges sera distribué par la poste courant janvier.

Un projet de marché de service pour le balayage des voiries en commun est à l'étude.

**M. Pierre-Edmond LELIEVRE** fait remarquer que des paiements du centre de loisirs de l'été n'ont toujours pas été prélevés. Le service administratif va faire un état de la situation et rappelle qu'en cas de difficulté, les familles peuvent contacter la mairie.

Il indique que la société ORANGE sollicite des propriétaires privés pour installer une antenne relais. Aucune demande de permis de construire n'a été déposée à ce jour en mairie afin d'étudier les caractéristiques d'une telle installation.

M. LELIEVRE rend compte des premières conclusions à la suite de l'exercice qui s'est déroulé du 02 au 06 décembre, simulant une crue de la Loire. Cet exercice, organisé par la préfecture du Loiret, permet d'envisager les futures orientations pour mettre à jour le plan communal de sauvegarde (PCS).

Une cellule de crise a été simulée avec des élus pour suivre cet exercice.

**M. Rémi SORET** a participé à la réunion du Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA). Au 1er janvier 2026 les compétences eau et assainissement devaient revenir aux communautés de communes. Un décret du Sénat suspend cette procédure et le calendrier.

Il indique que le poste de refoulement du SIA situé à l'angle de la RD 921 et de la route de Faussature sera rénové par la société SCBM.

Il indique également sa présence aux réunions syndicales du SMBL (Syndicat Mixte du Bassin du Loiret) et les difficultés à tenir les assemblées faute de quorum.

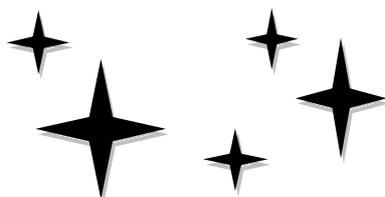
**Mme Stéphanie COUANNAULT** fait part des problèmes rencontrés par les bénévoles de la bibliothèque avec l'utilisation de leur ordinateur et l'état des volets extérieurs qui commencent à se dégrader.

**Mme Sylvie POPLAIN** indique que la collecte de la banque alimentaire a permis d'offrir 128 kg de denrées non périssables.

Le bilan du téléthon est très positif grâce à une forte participation et une aide précieuse des associations communales qui ont permis d'organiser plusieurs manifestations solidaires au profit de l'AFM Téléthon.

**M. Charles SIRE** présente le devis d'abonnement, d'installation, de maintenance et de sauvegarde informatique du serveur de la mairie.

Il fait part également du rapport des offres pour le renouvellement des contrats d'énergie. La société TOTAL ENERGIE est reconduite pour le marché de l'électricité.



*Bonnes Fêtes  
de fin d'année*

